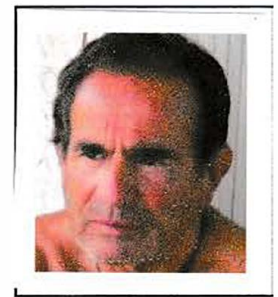




Assises Nationales du kite 2017

Fiche candidature comité national



Nom : BRIGASCO Prénom : NOEL JEAN BERNARD
Date de naissance : Sexe : H
Lieu de naissance :
Nationalité : Française Profession : Retraité dir.com.Logistique
Adresse :
Email : Tél. :
N° de licence 2017 : 0911949Y Type de Licence : Praticant Kite

Je suis : LICENCIE pratiquant kite
PROFESSIONNEL du vol libre (membre d'une équipe pédagogique et/ou dirigeant un OBL)
DIRIGEANT D'ASSOCIATION poste occupé : Vice Président KSL
NON PRATIQUANT dirigeant

ACTIONS PASSÉES ET ANTÉCÉDENTS F.F.V.L. : (Précisez si membre d'une équipe dirigeante, poste occupé...)
Leader Club Kite 2015-UCC sécurité Nautique 2015-Coordinateur du comité course du KSL

MOTIVATIONS ET OBJECTIFS :

Implication dans l'activité KIESURF ligue Occitanie Midi Pyrénées pour favoriser le développement d'une véritable équipe (Coureurs, entraîneurs) DE LA LIGUE DE KITESURF REGION OCCITANIE, et contribuer au développement du KITESURF au sein du CNK.

Pour rappel, ne peuvent être élues :

- les personnes de moins de 16 ans ;
- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;
- les personnes ne disposant pas d'une licence à jour au moment du dépôt de leur candidature ;
- les personnes ou membres de structure prestataire de services pour le compte de la FFVL.

De plus, les candidats doivent avoir coché la discipline du Comité national comme activité principale pratiquée.
Pour les dirigeants non pratiquants, ceux-ci doivent justifier d'une certaine expérience dans l'activité.

Fait à NARBONNE

le : 15/12/2016

Signature